



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PARCOURS GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT PUBLIC

2025 / 2026

Direction : Véronique CHANUT

Masters en Gestion - Gestion

Diplôme délivré :

Master

Durée des études :

2 ans

Modalités d'enseignement :

En apprentissage, Formation initiale

► PRÉSENTATION

L'ambition du master Gestion des ressources humaines et management public est de former des professionnels de la gestion des ressources humaines appelés à prendre en charge des fonctions d'encadrement dans les administrations publiques.

Conçu à l'intention de praticiens et futurs praticiens de la gestion des ressources humaines, ce master vise à répondre aux attentes des administrations publiques en matière de politique RH et de gestion du changement. Il s'agit dans le nouveau contexte de la loi de transformation de la fonction publique, de disposer des compétences indispensables à la conduite des réformes.

Le programme se structure autour de cinq objectifs :

- > Comprendre les enjeux de la gestion des RH dans les fonctions publiques ;
- > Maîtriser les différentes approches et techniques de la gestion des ressources humaines en environnement public ;
- > Développer des compétences en matière de gestion publique des ressources humaines ;
- > Acquérir une capacité de diagnostic et d'analyse des organisations publiques ;
- > Renforcer la capacité à agir des gestionnaires publics, notamment grâce à une bonne maîtrise de la gestion de projet et du management de l'innovation.

Destinée à ceux qui souhaitent acquérir la maîtrise de techniques fondamentales autant que des approches nouvelles de gestion, la formation est avant tout une initiation et un entraînement pratique à des modes de raisonnements originaux. Elle repose sur un apprentissage concret de la gestion des ressources humaines : il s'agit d'une formation dans et par l'action, avec de nombreux projets réalisés par les étudiants pendant leur cursus.

► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le programme de formation est adossé au programme de recherche du Laboratoire de Recherche en Gestion Panthéon-Assas (LARGEPA). Les recherches récentes en management public nourrissent l'actualisation des enseignements.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Le programme se développe au plus près des besoins des directions de ressources humaines des administrations publiques. Une convention de partenariat a été signée en 2016 avec la Gendarmerie Nationale et en 2018 avec le centre de doctrine et d'enseignement du commandement de l'Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Technique.

De nombreuses administrations partenaires accueillent régulièrement des apprentis et des stagiaires du master, en particulier la direction générale de l'administration et de la fonction publique, la Région Île-de-France, la Mairie de Paris.

Durée de la formation : 486h

Durée de la formation avec les enseignements optionnels : 498h

► ADMISSIONS

POUR LA RENTRÉE 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

Les candidats doivent justifier d'une licence validée (ou en cours de validation à la date d'examen des candidatures) ou d'un diplôme d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs (bénéficiant du visa ou du grade de licence).

Les candidats devront donc avoir validé 180 [ECTS](#) minimum, pour des diplômes en sciences de gestion, en administration publique, en droit, en science politique, en administration économique et sociale, en psychologie, en sociologie ou en sciences économiques.

Il est également requis :

- > Une connaissance de l'administration publique, de son environnement et des enjeux de transformation publique ;
- > Une capacité à travailler, et à s'investir dans des projets collectifs.

Critères généraux d'examen des candidatures

- > Des motivations solides pour le service public et le management public ;
- > Une appétence avérée pour la gestion des ressources humaines et le management public et un intérêt motivé pour accéder à des responsabilités en RH dans le secteur public ;
- > Des qualités de rigueur, d'organisation et de méthode pour satisfaire aux exigences de l'alternance, pour la durée d'un apprentissage en deux ans ;
- > Une expérience professionnelle en RH (stage, alternance, premier emploi), dans le secteur public de préférence ;
- > Des résultats universitaires attestant d'une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- > Une capacité à s'intégrer dans une équipe et à prendre des initiatives ;
- > Un intérêt pour les relations humaines, curiosité et ouverture d'esprit.
- > Qualité et adéquation du projet de spécialisation en master ;

Modalités d'examen des candidatures

L'admission au master « gestion des ressources humaines et management public » est le résultat d'une procédure sélective qui prévoit :



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

> Une première sélection sur dossier, comprenant outre la fiche personnelle de candidature et le dossier de candidature dûment complété :

1. le CV du candidat ;
2. une lettre exposant en détails ses motivations pour ce programme et pour le secteur public ;
3. le projet de spécialisation en master (*)
4. enfin, les copies de pièces justificatives (relevés de notes du bac, L1, L2 et L3, copie des diplômes obtenus, copie recto-verso d'une pièce d'identité valide).

N.B. : la lettre de motivation est un élément essentiel du dossier et devra clairement présenter le projet professionnel de l'étudiant, ses motivations pour rejoindre ce parcours du CFFOP « GRH et management public », son choix de servir l'intérêt général.

Pour les étudiants présélectionnés, une audition est organisée avec un jury composé du directeur du programme, d'un membre de l'équipe pédagogique et d'un ancien étudiant. L'audition s'articule en deux temps :

- > une mise en situation professionnelle, sur la base d'un cas réel que le candidat a la possibilité de préparer pendant ½ heure avant de le présenter au jury ;
- > un entretien avec le jury portant notamment sur les motivations et le projet professionnel du candidat.

Voir capacités d'accueil et modalités d'accès

► PARCOURS

[Master 2 Gestion des ressources humaines parcours Coaching - Développement personnel en entreprise \(Formation continue\)](#)
[Master 2 Gestion des ressources humaines parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail \(Formation continue\)](#)
[Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et management public](#)
[Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail](#)

► ORGANISATION

Rythme De L'alternance

Le calendrier de la formation combine les exigences académiques et l'intégration professionnelle des étudiants. Les apprentis alternent entre périodes de formation au Ciffop et périodes d'activité dans les administrations d'accueil.

Première année / master 1

L'année universitaire commence habituellement mi-septembre.

Au premier semestre (de septembre à début décembre), l'apprenti passe 2,5 jours par semaine au sein de son administration d'accueil (lundi à mercredi matin inclus), puis 2,5 jours à l'université (mercredi après-midi à vendredi).

Au second semestre (de mi-janvier à avril), l'apprenti passe une semaine à l'université puis une semaine au sein de son administration d'accueil. À partir de la fin des cours et des examens ainsi que pendant les vacances universitaires, l'apprenti est à



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

temps plein au sein de son administration. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en administration.

Deuxième année / master 2

La formation commence habituellement mi-septembre et débute par une phase d'immersion théorique à l'université. À partir de mi-octobre, l'apprenti passe deux à trois semaines par mois dans son administration d'accueil et une à deux semaines à l'université. À partir de la fin des cours (généralement début juillet), ainsi que pendant les vacances universitaires, l'apprenti est à temps plein en administration. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en administration.

► PROGRAMME

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1Re Année

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
SEMESTRE 1			32			
UEF1			22		20	12
Séminaire d'intégration S1		15h		Non évalué		
Stratégie : outils d'analyse	36h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Une conférence au choix :						
Conférences de spécialité - Parcours RT	15h	20h	4	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Conférences de spécialité - Parcours IHRM	15h	20h	4	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Conférences de spécialité - Parcours MAP	15h	20h	4	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC1			10		20	7
Action Managériale	30h		3	Oral	20	2
Anglais pour la gestion et le management		18h	2	CC	20	1
Droit de l'entreprise	30h		3	Oral	20	2
Management et développement durable	18h		2	Oral	20	2
SEMESTRE 2				28		
UEF2			14		20	12
Stratégies et politiques de GRH	18h	10h30	3	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Outils et pratiques de GRH	18h					

► DÉBOUCHÉS

Compétences visées

Au terme de la formation, les diplômés du master Gestion RH et management public seront notamment habilités à :

- > Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une politique de ressources humaines ;
- > Suivre et réaliser la mise en œuvre juridique de l'ensemble des opérations statutaires et non statutaires requises par la gestion administrative des grades et des emplois au sein des corps de fonctionnaires (nomination, titularisation, avancement, reclassement, détachement, mise à disposition, procédures disciplinaires, rémunération, etc.) ;
- > Développer et diffuser des outils de gestion des ressources humaines : outils d'évaluation, outil de gestion personnalisée, outil de développement des compétences, systèmes d'information, etc. ;
- > Mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- > Suivre et gérer les carrières et organiser la mobilité des agents ;
- > Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation dans une organisation publique ;
- > Concevoir et mettre en œuvre les modalités d'une politique de recrutement, organiser les concours ;
- > Gérer les relations avec les partenaires sociaux : organiser les élections professionnelles, faire fonctionner les instances paritaires, assurer le dialogue social ;
- > Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'action sociale ;

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- > Élaborer et diffuser le bilan social ;
- > Mettre en œuvre un projet de changement ou de réorganisation des services ; etc.

Débouchés professionnels ou poursuite d'études

Le master Gestion des ressources humaines et management public a pour objectif de préparer à des fonctions d'encadrement et de management dans les directions de ressources humaines des administrations publiques. Ces fonctions de responsables ressources humaines généralistes ou experts peuvent s'exercer dans :

- > Les administrations d'État : administrations centrales des ministères, services déconcentrés de l'État ;
- > Les collectivités territoriales ;
- > Les établissements hospitaliers ;
- > Les établissements publics ;
- > Les entreprises de service public et plus généralement, toutes celles qui assurent des missions de service public ;
- > Les autorités administratives indépendantes
- > Les cabinets de conseil ;
- > Les services RH des institutions ou des organes de l'union européenne ;
- > Les organisations internationales.

Parmi les métiers visés et les postes ciblés (dont la dénomination varie selon les administrations) peuvent être cités à titre d'exemples :

- > Responsable des ressources humaines ;
- > Responsable formation ;
- > Responsable du développement des compétences ;
- > Responsable mobilité - carrière ;
- > Responsable de la gestion prévisionnelle ;
- > Responsable de la gestion personnalisée ;
- > Responsable administratif du personnel ;
- > Responsable du développement du système d'information ressource humaine ;
- > Responsable de la qualité de vie au travail ;
- > Responsable en charge des relations sociales ;
- > Chef de projet transformation publique ;
- > Consultant RH.

► CONTACT

Directeur Du Parcours

[Véronique CHANUT](#), professeur

Responsable Du Master 1

[Véronique CHANUT](#), professeur

Gestionnaire du programme

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Clara WENDLING

Tél : + 33 (0)1 83 97 68 40

Maison des Sciences de gestion,
1 rue Guy de La Brosse, 75005 Paris

► PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.largepa.fr/fr/formations/masters/master-gestion-ressources-humaines-parcours-gestion-ressources-humaines>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université